

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 26 novembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/11/26-3/07

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
Rapporteur : CORNEILLE Bernard

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : PARIGI Jean-François

OBJET : Liaison Meaux-Roissy – Barreau RN3-RN2. Acquisitions foncières sur le territoire des communes de Compans, Mitry-Mory et Fresnes-sur-Marne.

Le projet de liaison Meaux-Roissy – barreau RN3/RN2, sous maîtrise d'ouvrage départementale, déclaré d'utilité publique le 20 juin 2005, nécessite de nombreuses acquisitions foncières. Des accords amiables ont déjà été obtenus, notamment pour la première phase de l'opération, qui consiste à doubler de la RD 212, actuellement en cours de réalisation. Un nouvel accord a été conclu avec Réseau Ferré de France pour la cession de parcelles concernées par les deuxième et troisième phases de l'opération – dispositif d'échange avec la RD 212/ création du barreau de Mitry et réalisation de l'infrastructure nouvelle - sur le territoire des communes de Compans, Mitry-Mory et Fresnes-sur-Marne. Ces parcelles seront incorporées dans le domaine public routier départemental après travaux.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU les estimations de France Domaine des 7 janvier 2010, 11 janvier 2010 et 24 mars 2010,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

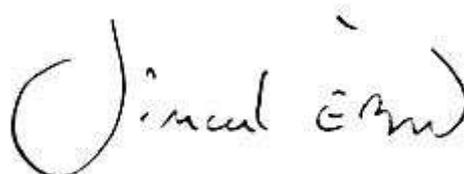
Article 1 : d'approuver l'achat par le Département, de 23 573 m² de terrain appartenant à Réseau Ferré de France, provenant des parcelles cadastrées section ZA n° 24 à Compans , ZI n° 38 et 39 à Mitry-Mory et XH n° 1 à Fresnes-sur-Marne, pour un montant total de 57 006,40 € pour l'indemnité foncière.

Article 2 : d'autoriser le représentant du Conseil général à signer l'acte destiné à concrétiser ces acquisitions ainsi que tous documents nécessaires au transfert de propriété et au versement de l'indemnité.

Article 3 : Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'opération 2007 acquisitions foncières pour travaux de l'action "acquisitions foncières".

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ